

Demande de recherche d'un professionnel compétent à la Direction des services professionnels (DSP) du CIUSSS de la Capitale-Nationale lors d'une demande d'aide médicale à mourir (AMM)

Ce formulaire doit être complété et acheminé par le professionnel compétent exclusivement

Le professionnel compétent qui reçoit une demande d'aide médicale à mourir, mais qui ne souhaite pas la prendre en charge a la responsabilité de la faire cheminer en identifiant un collègue pour prendre la demande en charge ou en la transférant à la DSP de son établissement.

Recherche de professionnel compétent pour :	<input type="checkbox"/> Administration de l'AMM	<input type="checkbox"/> 2 ^e avis
--	--	--

Nom du professionnel compétent		
Téléphone cellulaire :	Téléphone bureau :	Poste :
Courriel :		

Usager (nom, prénom, date de naissance, numéro d'assurance-maladie)

Diagnostic(s) :

Pronostic :

Risque de perte d'aptitude à consentir de façon imminente	<input type="checkbox"/> Oui Délai estimé :	<input type="checkbox"/> Non
--	--	------------------------------

Autre(s) médecin(s) qui assure(nt) un suivi auprès de l'usager

Lieu souhaité pour recevoir l'AMM :

<input type="checkbox"/> Domicile	<input type="checkbox"/> Installation CIUSSS (p.ex. : Foyer Charlesbourg, IUSMQ, Hôpital Chauveau) Précisez :	<input type="checkbox"/> CHU (HEJ, HSS, HDQ, CHUL, HSFA)* Précisez :
-----------------------------------	--	---

*** Si l'usager désire recevoir l'AMM au CHU, envoyer la demande d'AMM ainsi que ce formulaire complété à l'adresse amm.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca**

L'usager est à quel endroit actuellement ?

<input type="checkbox"/> Domicile	<input type="checkbox"/> Installation CIUSSS Précisez :	<input type="checkbox"/> CHU Précisez :
-----------------------------------	--	--

L'usager est apte à se déplacer pour l'évaluation : Oui Non

L'usager souhaite recevoir l'AMM dans quel échéancier

J'accepte de donner le 2 ^e avis médical :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
J'ai fait une recherche auprès de mes collègues afin de trouver un professionnel compétent pour prendre la demande d'AMM en charge :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
J'ai fait une recherche auprès de mes collègues afin de trouver un professionnel compétent pour donner le 2 ^e avis médical :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Demande de recherche d'un professionnel compétent à la Direction des services professionnels (DSP) du CIUSSS de la Capitale-Nationale lors d'une demande d'aide médicale à mourir (AMM)

Notes importantes

Complétion du formulaire de demande d'aide médicale à mourir (AH-881)

- Assurez-vous que le formulaire soit adressé à un professionnel compétent (Je demande au Docteur...). Le professionnel compétent à qui est adressée la demande n'est pas tenu de faire l'évaluation et l'administration de l'AMM même si son nom est sur le formulaire.
- Le professionnel compétent identifié dans la demande d'AMM a l'obligation d'accueillir la demande et d'en assurer le suivi, et ce, même s'il n'a pas l'intention d'administrer l'AMM.
- Il a le droit d'exprimer une objection de conscience et de refuser de participer à l'administration de l'AMM, mais il a l'obligation de faire cheminer la demande et de continuer à prodiguer les soins requis. **L'objection de conscience ne s'applique pas à la signature de la demande.**
- Assurez-vous d'indiquer les coordonnées complètes de l'utilisateur sur le formulaire. Le formulaire doit être signé en présence de l'utilisateur (ou d'un tiers autorisé s'il n'est pas en mesure de signer), d'un professionnel membre d'un ordre professionnel reconnu par le Code des professions, ainsi que d'un témoin indépendant (même date de signature).

Soutien au professionnel compétent

- Si vous souhaitez vous impliquer, mais que vous n'êtes pas à l'aise de prendre la demande en charge, sachez qu'il existe différentes formes de soutien, comme des formations, un programme de mentorat, du soutien clinico-administratif, un comité d'experts, etc. Consultez notre [page web](#) pour plus d'informations.

Demande de recherche de professionnel compétent à la DSP

- Si le professionnel compétent à qui est adressée la demande ne souhaite pas s'impliquer dans l'administration du soin, il doit dans un premier temps, faire les démarches afin de trouver un collègue qui accepte de prendre la demande en charge. Dans un deuxième temps, si ses recherches s'avèrent infructueuses, il peut transmettre une demande de recherche de professionnel compétent à la DSP.
- Un professionnel compétent qui reçoit une demande d'AMM peut faire le 2^e avis.
- Pour faire une demande de recherche de professionnel compétent à la DSP, acheminer le formulaire de demande d'AMM signé et le formulaire de demande de recherche de professionnel compétent dûment complété à l'adresse amm.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca.
- Seules les demandes d'AMM pour lesquelles une recherche de professionnel compétent est nécessaire doivent être acheminées à la DSP.

Soins à l'utilisateur

- Si le professionnel compétent ayant reçu la demande refuse de la prendre en charge, il doit expliquer à l'utilisateur qu'il se retire du processus d'AMM en l'assurant qu'il fera cheminer sa demande pour trouver un collègue qui acceptera de la prendre en charge.
- Le professionnel compétent qui prodiguait des soins à la personne avant que celle-ci demande l'AMM doit continuer à lui prodiguer les soins requis par son état de santé.

RAPPEL : Pour toute demande d'AMM non administrée, assurez-vous d'aviser la DSP dans les plus brefs délais en complétant le [formulaire AMM non administrée](#) et en l'acheminant à l'adresse amm.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca.

Pour toutes questions concernant l'AMM :

- Consulter notre page web à l'adresse <https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/personnel-sante/soins-palliatifs-fin-vie/aide-medicale-mourir>
- Joindre le Groupe interdisciplinaire de soutien pour l'aide médicale à mourir de la Capitale-Nationale au 581-993-4483 (lundi au vendredi, jours ouvrables de 8h30 à 16h30)